



Représentativité

C'est la mesure d'audience des syndicats de l'entreprise, pour chaque cycle d'élections professionnelles (2019 - 2023 pour l'UES Gfi).

Un syndicat doit franchir le seuil de 10% du total des voix du 1^{er} tour de toutes les élections CSE titulaires pour être représentatif donc siéger à la table des négociations, là où se jouent les évolutions sociales dans l'entreprise.

Il doit aussi franchir ce seuil au niveau de chaque CSE pour y désigner un ou plusieurs délégués syndicaux selon l'effectif, disposant de moyens et d'heures de délégations pour aller à la rencontre des salariés.

Représentativité de la CFE-CGC, issue du 1^{er} Tour 2019 des élections Titulaires des CSE :

IDF : 20,3%

Est : 10,4%

Auvergne-Rhône Alpes : 13,6%

~~Sud Ouest : 9,8%~~
(scrutin annulé)

Méditerranée : 6,8%

Nord : 8,4%

~~Grand Ouest : 9,9%~~
(Scrutin annulé)

Gfi Progiels : 35,0%

Nouvelles élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest : l'occasion d'une recomposition du paysage syndical dans l'UES Gfi !



Tous les salariés de Gfi Informatique Grand-Ouest et Sud Ouest sont de nouveau appelés à voter pour élire leurs représentants dans les CSE.

C'est une opération d'envergure car un peu plus de **2300 salariés** sont concernés, soit **près de 25% de l'effectif** de l'UES et 28% des sièges sont à pourvoir (74 sur 268 au total)

Mais au-delà de ces éléments factuels, la présente opération pourrait modifier le paysage syndical de l'UES pour les 4 années à venir.

En effet, le 1^{er} tour des élections sert aussi de **mesure de représentativité des Organisations Syndicales** via le nombre de suffrages recueillis sur leurs listes pour l'élection des Titulaires.

C'est un point très important car les Ordonnances Macron ont aussi modifié les règles de la négociation (Direction / Organisations syndicales) dans les entreprises : désormais un accord ne peut être mis en place que s'il est signé par une ou des **organisations syndicales ensemble majoritaires**.

Depuis un certain nombre d'années SUD, devenu récemment SOLIDAIRES, détenait une représentativité élevée qui suffisait à faire la pluie et le beau temps (plutôt la pluie d'ailleurs) en matière de négociations dans l'entreprise.

Mais les présentes élections ont attesté sa chute de plus de 7 points ce qui est considérable. Les masques sont tombés (cf page 7/10) : les salariés ouvrent les yeux sur la réalité.

Dans le même contexte, la représentativité de la CFE-CGC a augmenté de près de 2 points au niveau global de l'UES, avec des résultats variés selon les établissements.

Cette tendance de fond traduit la marque de confiance des salariés envers nos équipes, fruit d'un inlassable travail de terrain, patiemment réalisé dans l'ombre au plus près de leurs réalités, avec l'appui sans faille de notre puissante structure syndicale. Les nombreux succès engrangés (mais pas médiatisés !) démontrent que nous sommes sur la bonne voie !

Notre Organisation syndicale se montre ferme dans ses prises de positions, mais toujours à la recherche du meilleur compromis qui permettrait de faire évoluer le statut social des salariés.

La tâche est difficile et nous espérons votre soutien massif à l'occasion des présentes élections pour renforcer notre poids syndical et donc notre crédibilité dans les phases de négociation avec la Direction.

D'ici 2023, elles seront nombreuses et cruciales, parfois porteuses de lourdes conséquences sociales. Nous serons votre seul rempart pour empêcher les décisions arbitraires.



Nouvelle **ÉLECTION DES CSE**
Gfi Informatique
Grand Ouest et Sud Ouest
1^{er} Tour
du mercredi 12 juin 2019, 9H
au mardi 18 juin 2019, 14H

Saint Ouen, le 3 juin 2019

Page 1 : l'enjeu Syndical
Pages 2,3: les candidats
et les équipes CFE-CGC
Page 4 : rôle du CSE



Alina Tortochaut Déléguée Syndicale Centrale
CFE-CGC*, Groupe Gfi

* Confédération Française de l'Encadrement -
Confédération Générale des Cadres

1^{er} Tour : l'enjeu Syndical

Élections 2019 Gfi Informatique Grand Ouest / Sud Ouest

Chère Collègue, Cher Collègue,

Comme nous vous l'avons expliqué, l'incident majeur survenu dans le dispositif de vote électronique lors du 1^{er} tour du 19 février dernier a empêché plusieurs centaines de salariés de voter.

Saisi par la **CFE-CGC de cette violation des droits fondamentaux des salariés**, le juge a estimé que l'incident avait eu une influence mesurable sur les scrutins de vos deux établissements : en effet par un hasard incroyable, notre représentativité nous y avait échappé d'une seule voix, dans l'un et dans l'autre ! Il a donc logiquement annulé le scrutin et imposé que de nouvelles élections aient lieu.

La représentativité syndicale est fondamentale : si elle n'est pas atteinte (seuil de 10% des suffrages du 1^{er} tour de l'élection des Titulaires) alors aucun délégué syndical ne pourra être désigné dans vos établissements pour entrer en contact avec vous sur le terrain, recueillir vos revendications et surtout, ensuite, les défendre face à la Direction, lors des réunions de négociation. **Moins de délégués syndicaux, c'est un affaiblissement accru de la représentation du personnel, déjà considérablement mise à mal par les Ordonnances Macron.**

Au-delà de cet enjeu syndical, il s'agit bien entendu dès ce 1^{er} tour, d'élire vos représentants dans votre CSE (Comité Social et Economiques), nouvelle instance qui fusionne les fonctions auparavant dévolues respectivement au CE, aux DP et au CHSCT. Mais pour cela il faut que **la participation soit de 50% : 550 votants dans le collège cadre pour l'établissement Grand Ouest et 348 pour l'établissement Sud Ouest.** A défaut, il faudra en passer par un 2nd tour, fin juin.

Sait-on jamais ? Rien n'est impossible si la mobilisation et la volonté de tous, sont au rendez-vous ! Ce serait un signal très fort envoyé à la Direction et une aide considérable pour les Organisations Syndicales pour peser dans les négociations.

La **CFE-CGC** est présente dans tous les autres établissements où elle effectue un travail de terrain reconnu et utile à tous. Pendant les 4 années qui viennent de s'écouler, les représentants **CFE-CGC** ont été sur tous les fronts : **très actifs dans les CE** pour améliorer le service des prestations sociales et produire des comptes-rendus réguliers des réunions, **dans le CCE** pour interpellier voire harceler la Direction sur sa stratégie et ses conséquences sur le collectif de travail, **toujours disponibles pour assister ou conseiller des salariés face à leurs difficultés**, enfin, **force de proposition** constante lors des négociations avec la Direction.

Telle est notre ligne directrice. Ceux qui nous côtoient savent qu'ils peuvent compter sur nous à tout moment et que **nos engagements sont fermes et sans compromission.** La présente mandature conduira vos nouveaux représentants **jusqu'en 2023**, 4 années cruciales durant lesquelles ils seront en 1^{ère} ligne pour vous défendre!

Votez pour Vous, votez CFE-CGC !



Nouvelle ÉLECTION DES CSE Gfi Informatique Grand Ouest et Sud Ouest 1^{er} Tour

Saint Ouen, le 3 Juin 2019

Vos candidats CFE-CGC, collège Cadres

Sud-Ouest

13 Titulaires / 13 Suppléants
736 salariés

Pau



Toulouse



Bordeaux / Gradignan



**Christophe
Maussibot**
Chef de Projet
Toulouse

Grand-Ouest

18 Titulaires / 18 Suppléants
1095 salariés



Brest



Caen



Lannion



Le Mans



Niort / Chauray



**Pascal
Houssin**
Chef de projet
Nantes



**Marie-Jeanne
Diwouta**
Analyste-Qualifieur
Le Mans



**Michel
Gaudron**
Chef de projet
Orléans



Nantes /
La Chapelle-sur-Erdre



Rennes



Sevreinoise



Tours



Orléans/Semoy

Site web : <http://gfi.fieci-cfecgc.org>



Nouvelle ÉLECTION DES CSE Gfi Informatique Grand Ouest et Sud Ouest 1^{er} Tour

Saint Ouen, le 3 juin 2019

Les équipes CFE-CGC : investies, combatives et constructives, au service de tous les salariés !

- ✚ **Accompagnement individuel : une expertise pluridisciplinaire**
Résolution des difficultés rencontrées par les Salariés (exemples : non versement des PO, salaires et/ou évolutions bloquées, insuffisance de formation, handicap, prévoyance et santé, congés, lieu et frais de mission, santé au travail, retraite...100% des salariés qui nous ont fait confiance, ont eu gain de cause)
**Salariés déterminés + équipe CFE-CGC expérimentée
= Salariés gagnants !**
- ✚ **Oeuvres sociales des CSE: rigueur, concertation, proximité**
 - **consultation des salariés en début de mandature** pour une évolution harmonieuse des prestations sociales (sondage pilote déjà réalisé avec succès par l'équipe CFE-CGC, en région Méditerranée)
 - **renovation des outils internes de gestion des CSE** : mise en place d'un logiciel spécialisé du marché conforme au RGPD (protection des données personnelles), assurant un service de qualité auprès des salariés, une gestion rigoureuse et transparente des dotations versées par Gfi, des remboursements rapides (virements) sur la base de factures dématérialisées
 - **présence régulière des élus sur les sites pour de réels échanges avec les salariés**
- ✚ **Partage de la valeur ajoutée : une force de proposition**
 - Augmentations salariales collectives
 - Une Participation enfin digne de ce nom !
 - Un compte Epargne Temps (CET)

**Pour faire progresser le statut
social dans le Groupe Gfi :
#JevoteCFE-CGC**



La CFE-CGC est la seule organisation syndicale qui défend spécifiquement les intérêts des Cadres, Agents de maîtrise et Techniciens du Groupe Gfi !

Saint Ouen, le 3 juin 2019

Élections 2019 Gfi Informatique Grand Ouest / Sud Ouest

Missions du CSE :

- surveiller l'évolution économique et financière de l'entreprise, dans le cadre du déroulement de son plan stratégique,
- assurer l'expression collective des salariés pour la prise en compte de leurs intérêts en particulier sur le plan de la formation professionnelle,
- gérer le budget dédié aux œuvres sociales en proposant des prestations ouvertes à tous,
- présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du Code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale (prévoyance, santé, retraite) ainsi que les éventuelles conventions et accords applicables dans l'entreprise,
- saisir l'Inspection du travail en cas de plaintes relatives à l'application des dispositions ci-dessus,
- promouvoir la protection de la santé, en veillant aux conditions de travail.

Mobilisez-vous et votez en masse pour la CFE-CGC !



Avec vous pour **FRANCHIR** les **OBSTACLES !**

Votez pour Vous, votez pour les candidats CFE-CGC !

ATTENTION ! Vous votez exclusivement par voie électronique, alors :

- ✓ Assurez-vous **dès le 7 juin 2019** que vous avez bien reçu à votre domicile votre identifiant et votre code secret, à défaut prenez immédiatement contact avec la **plate-forme téléphonique dédiée, 24H sur 24, au 02 96 50 50 50** afin de les obtenir.
- ✓ **Votez de la même façon pour les 2 scrutins : Titulaires et Suppléants même si les noms des candidats sont identiques et même si votre candidat est seul sur sa liste : assurez l'élection des Titulaires ET des Suppléants en mettant dans l'urne 2 bulletins CFE-CGC sans ratures !**

1 bulletin CSE titulaire



+ 1 bulletin CSE suppléant

4



= 2 bulletins CFE-CGC

Divers Faits...

Participation des salariés aux bénéfices 2018 : zéro = l'effet TUP !



Comme nous l'avions annoncé le mois dernier (cf notre lettre n°235 datée du 30/04/19), la Participation au titre de l'exercice 2018 sera bien égale à zéro. Mais, pire : aucun dispositif plus favorable ne prendra le relais.

Le PDG l'a confirmé en séance de CCE du 22 mai.

Or, si les TUP n'avaient pas eu lieu en novembre dernier (fusion de diverses filiales dont Gfi IP, dans Gfi Informatique), ce sont près de **800K€** qui auraient été attribués aux

salariés de l'UES car GFI IP était la seule entité de l'UES dont le modèle économique permettait de dégager de la Participation !

Certes, le montant serait resté faible individuellement (moins de 100€ par salarié) **MAIS 800K€ pour l'ensemble des salariés, c'est tout de même une belle somme !**

Il n'est pas admissible que la Direction mette en place des réorganisations juridiques qui ont un sens, sans jamais se « préoccuper » de leur impact financier sur les salariés.

Ces 800K€ appartiennent aux salariés :

rien ne justifie qu'ils se soient volatilisés sans compensation.

La **CFE-CGC** les réclamera en toutes occasions et dénoncera dans toutes les tribunes, les manières de faire d'une Direction qui se vante d'un haut degré de Responsabilité Sociale.

Le dossier n'est pas clos : bien au contraire, l'affaire ne fait que commencer !

Mutuelle Santé : êtes-vous bien couvert pour le risque hospitalisation ?



Tout le monde vous le dira : la couverture santé (Mutuelle) proposée par Gfi est d'un très bon niveau.

Mais ce constat se base sur des moyennes et masque parfois des situations individuelles pouvant être préoccupantes.

Les analyses présentées en commission de suivi du 28 mai 2019 font apparaître en 2018 des **restes à charge importants** en **hospitalisation** pour 24 salariés :

entre **1000€ et 2000€ pour 14** d'entre eux et entre **3000 et 4000€ pour l'un d'entre eux.**

En 2017 la situation était encore plus importante.

De telles sommes, par nature non budgétées, peuvent déséquilibrer durablement les finances familiales, en particulier en cas de salaire peu élevé.

L'hospitalisation est un risque lourd et **aléatoire**.

Du fait des réformes successives de la Santé (catégorisation des médecins en « OPTAM » et « non OPTAM » etc) les régimes complémentaires d'entreprise ne peuvent proposer une prise en charge à **100% des frais réels en hospitalisation que par l'intermédiaire d'une option qui est facultative** chez Gfi, donc à la charge du salarié (**0,12% du PMSS, soit 4€ par mois**).

Moins de 50% des salariés ont souscrit cette option, mais 100% de ceux qui ont eu un important reste à charge en hospitalisation ne l'avaient pas souscrite !

La **CFE-CGC** défend la position de **rendre cette option obligatoire** au même titre que les risques lourds dans le régime de prévoyance (décès, invalidité ...). Ce qui aurait pour conséquence **qu'elle serait alors 100% à la charge de l'entreprise (environ 500K€ annuels)**.

Dans le contexte de la volatilisation des 800K€ de Participation (cf supra), « l'effort » paraît largement raisonnable !
à suivre

Divers Faits...*suite*

Alerte rouge en Rhône-Alpes : trou d'air temporaire ou mal profond ?



Disparition du jour au lendemain du Directeur de région, remplacé au pied levé et sans explications par le « Directeur Services Régions France » pour la présentation des résultats économiques au CSE ; à fin avril 2019 et par rapport au budget : un CA de 8M€ en retard d'1 M€, une marge brute à 12% en retard de 8 points et une marge opérationnelle négative (-6,4%) en retard de 10 points , le TJM a perdu 6% depuis janvier.

Jamais la région n'aura été aussi loin de ses objectifs !

En dépit de la mise en place d'une équipe de recrutement dédiée, l'effectif productif ne parvient pas rattraper son retard et les bureaux d'OSaône se vident jour après jour. De nombreux contrats sont en baisse et certains sont même partis dans d'autres centres de services.

Que se passe-t-il donc en région Auvergne Rhône-Alpes ? La situation alarmante que l'on observe aujourd'hui résulte-t-elle d'une turbulence passagère ou bien d'un mal plus profond ?

La **CFE-CGC** qui dénonce depuis des années d'importants problèmes managériaux craint la seconde hypothèse et s'interroge également sur les difficultés commerciales et de recrutement : la politique de recrutement fixée par la Direction est-elle adaptée (les équipes de terrain ne ménagent pas leurs efforts, mais sans le succès attendu!) ? Ne serait-elle pas déraisonnablement sélective ? L'attractivité de Gfi aurait-elle soudainement disparu ?

Autant de questions graves que la Direction élude !

Son silence persistant alors qu'elle doit répondre de ses actes face aux interrogations légitimes des salariés, au 1^{er} rang desquels se trouvent les nouveaux élus du CSE, pourrait avoir des conséquences désastreuses s'il devait perdurer !



Et pendant que le feu couve en Rhône-Alpes, à quoi jouent donc les élus « SOLIDAIRES » ?

Alors que la tension est à son maximum dans la région (cf supra) les élus « **SOLIDAIRES** » prennent le temps de monter une opération judiciaire au Tribunal d'Instance de Saint Ouen pour demander au juge de destituer de leurs mandats, des élus **CFE-CGC** et **CFTC** de **Rhône-Alpes**, mais aussi de **Méditerranée** !

Ces salariés ont pourtant été **élus parfaitement démocratiquement** par leurs collègues !

Mais « SOLIDAIRES » (qui, lors de son changement de nom, a perdu le « **D** » de démocratique qu'on lisait auparavant dans l'appellation « **SUD** ») cherche à **les abattre nominativement au prétexte du non-respect dans leurs listes d'appartenance, de l'alternance Homme-Femme.**

La belle affaire !

De surcroît, certains élus étant seuls sur leur liste, l'opération lancée par « SOLIDAIRES » s'apparente ni plus ni moins, à une interdiction (de quel droit ?) faite à certaines Organisations Syndicales de se présenter aux élections professionnelles. Un comble !

On savait que les ordonnances Macron visaient à affaiblir la représentation du personnel, on n'avait pas encore compris que « **SOLIDAIRES** » voulait carrément la supprimer !

Les Organisations syndicales attaquées feront valoir leurs droits au Tribunal par l'intermédiaires de leurs avocats, mais, elles ne se trompent pas de combat et déploient sur le terrain de l'entreprise, 100% de leurs forces face aux **vrais sujets de préoccupation des salariés à commencer par les trous d'air économiques** dont les conséquences pourraient s'avérer désastreuses sans une vigilance et une anticipation maximales de leur part !

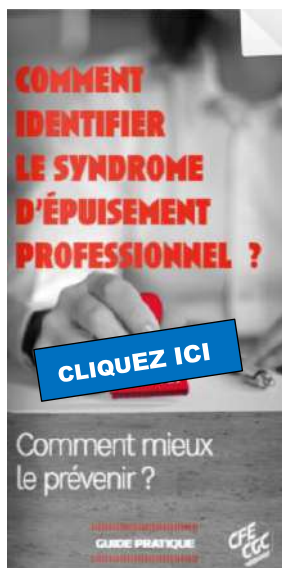
Divers Faits...suite

Burn-out :



@Président de la CFE-CGC

« *Le burn-out est reconnu comme maladie par l’OMS. Et la France, sous la pression des lobbies patronaux, qui vient de refuser de le faire ! Les RPS (Risques PsychoSociaux), c’est l’amiante de demain et les mêmes irresponsables détournent le regard.* »



Pour tout savoir sur le SEP (burn-out), consultez et téléchargez la nouvelle version du guide **CFE-CGC** « pour mieux prévenir le syndrome d'épuisement professionnel ». Guide pratique de sensibilisation, il décrypte les principales étapes qui y mènent : **plaisir au travail, surmenage, acharnement, désillusion, et effondrement.**



FCPE GFI INFORMATIQUE

EXPANSION : votes des représentants des salariés sur les résolutions de l'AG de GFI du 7/06/19

Ce sera la 1^{ère} AG de GFI depuis le retrait de la cote en 2018, et la détention de presque 100% de son capital par le Qatari Mannai (**le FCPE détient encore 89.115 actions Gfi**) . Elle se tiendra dans un cadre prestigieux : l'Hôtel **** Sofitel Arc de Triomphe, **rue Beaujon** à Paris.

Une adresse en clin d'œil, car le siège social de Gfi était installé dans cette même rue il y a 10 ans ! Ce qui rappelle que **l'actuel PDG est aux commandes de Gfi depuis exactement 10 ans**. Une longévité remarquable quand on sait que celle des salariés est en moyenne de 5 ans !

C'est également la dernière AG à laquelle le FCPE participe car en mai 2020, Mannai aura racheté les dernières actions non encore disponibles à ce jour, du plan de distribution d'actions gratuites de 2013 (15 actions par salariés) et le FCPE ne détiendra alors plus aucune action Gfi.

Fidèle à sa ligne de conduite, le FCPE votera notamment :

- **CONTRE** la résolution (n°3) de distribution de **10M€ de dividendes à Mannai,**
- **CONTRE** les résolutions (n°5 et 7) relatives à la rémunération du PDG prévoyant un variable au titre de 2018 de **500K€** (plus du double de celui de l'an passé, aucune formule n'a été indiquée pour le justifier) et **2.000.000€** à verser en 2020 sous conditions de l'atteinte d'objectifs (non précisés numériquement !)
- **CONTRE** la résolution (n°20) autorisant le Conseil d'Administration à verser jusqu'à **300.000 actions gratuites sous conditions (non précisées) au seul PDG**

Et s'abstiendra sur la désignation des **5 nouveaux administrateurs indépendants** car leurs CV ne lui ayant pas été transmis, il n'a pas été en mesure d'apprécier leur niveau de contribution potentielle à la gouvernance du Groupe Gfi pour les 3 années à venir.

Le Groupe Gfi n'étant plus coté, les résolutions de l'AG ne sont plus publiées mais elle sont disponibles auprès de **l'administrateur représentant les salariés (Syndicat SOLIDAIRES) : José COJEST**, ou auprès **des membres élus du Conseil de surveillance du FCPE** (Alina Tortochaut, Ludovic Boullin, Christophe Simon, Syldia Argentin, Benoit Wenk, Katia Lespine).



Agenda : mai 2019 / juin 2019

Cela s'est passé en mai :

Le 14 mai : négociation du PAP (Protocole d'accord préélectoral) pour l'élection des CSE Grand Ouest et Sud Ouest

8 Organisations syndicales, CFE-CGC, CFDT, CFTC, SOLIDAIRES, CGT, FO, SNITEC, UNSA **se sont finalement retrouvées ensemble avec la Direction** pour organiser les élections des 2 établissements cités ; tout a été très vite : la volonté de boucler les 2 tours avant la césure estivale était unanime.

Le dépôt des listes aura lieu le 3 juin, puis le tour se tiendra du 12 juin 9H au 18 juin 14H et le 2nd tour (éventuel) du 28 juin 9H au 4 juillet 14H. Un appel à candidatures a été diffusé le 20 mai mais il n'a pas été reçu par tous, sans que la Direction nous en donne la moindre explication ! Vigilante, la **CFE-CGC** a demandé un nouvel envoi : il a eu lieu le 27 mai.

Le 21 mai : réunion du Conseil de surveillance du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION

Le FCPE ne détient plus que **89.115 actions** correspondant au plan d'actions gratuites de 2013 (15 actions par salarié). Les actions des plans 2011 (8 actions par salarié) et 2012 (12 actions par salariés) ont été rachetées par Mannai respectivement à 8,5€ (prix de l'OPA de 2016) et 10,5€ (prix de l'OPR de 2018). Leur équivalent monétaire est disponible dans les comptes des salariés chez Natixis. Le dernier paquet sera racheté par Mannai à 10,5€ en avril 2020 (date de disponibilité).

Le 22 mai : réunion du CCE de l'UES

Le PDG annonce notamment, qu'il ne mettra pas en place de plan d'Intéressement pour les salariés.

Le 28 mai : réunion de la commission prévoyance/Santé

Le courtier de la Direction, le Cabinet ADDING, a présenté les résultats économiques 2018 de la Mutuelle Santé de Gfi. L'indicateur (montant des remboursements / montant des cotisations nettes de frais et taxes) s'établit à 98,76% soit un léger résultat bénéficiaire.

La mise en place du plan « 100% Santé » décidé par le gouvernement, n'aura finalement pas d'impact négatif sur cet équilibre : en conséquence, pas d'augmentation des cotisations en vue !

Les 16, 17 mai, 20 mai et 24 mai : préparation des élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest

Une délégation **CFE-CGC** est allée à la rencontre des salariés des sites de :

Toulouse et Gradignan : les 16- et 17 mai

Caen : le 20 mai

Nantes (La Chapelle sur Erdre) et Rennes : le 24 mai

Nous regrettons de n'avoir pas été en mesure de visiter plus de sites ; néanmoins nos efforts ont été couronnés de succès car nous avons pu convaincre de nouveaux salariés à se porter candidats sur les listes **CFE-CGC** : nous les félicitons et les remercions pour leur engagement !

Nous nous engageons à rendre visite aux salariés des autres sites, dès que possible !

Prévisions pour juin :

Le 3 juin : dépôt des listes de candidats pour le 1^{er} tour des nouvelles élections des CSE de Gfi Informatique Grand Ouest et Sud Ouest

La **CFE-CGC** déposera des listes de candidats dans ces 2 établissements, dans le Collège Cadres.

Les 5 et 6 juin : préparation des élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest

Une délégation **CFE-CGC** ira à la rencontre des salariés des sites de Semoy(Orléans) puis La Chapelle-Sur-Erdre (Nantes) et Le Mans .

Le 7 juin : AG de Gfi Informatique

Le Président du Conseil de surveillance du FCPE Gfi Informatique, représentant les salariés porteurs de parts, procédera aux votes sur les 23 résolutions proposées (cf page 8/10)

Le 11 juin : préparation des élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest

Une délégation **CFE-CGC** ira à la rencontre des salariés du site de Toulouse.

Du 12 juin 9H au 18 juin 14H: période d'ouverture du vote électronique du 1^{er} tour pour les nouvelles élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest.

Nous encourageons les 2300 salariés concernés à voter massivement pour les listes Titulaires ET Suppléants **CFE-CGC** de sorte que sa représentativité soit largement atteinte (au moins 10% des suffrages valablement exprimés)

Le 21 juin : dépôt des listes de candidats pour le 2nd tour éventuel des nouvelles élections des CSE de Gfi Informatique Grand Ouest et Sud Ouest

Entre le 19 et le 27 juin : préparation du 2nd tour (éventuel) des élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest

Une délégation **CFE-CGC** ira à la rencontre des salariés des sites du Grand Ouest et du Sud Ouest .

Les dates précises sont en cours de planification et seront publiées au plus vite sur notre site WEB : <http://gfi.fieci-cfecgc.org/>

Du 28 juin 9H au 4 juillet 14H: période d'ouverture du vote électronique pour le 2nd tour (éventuel) des nouvelles élections des CSE Grand Ouest et Sud Ouest.

Sous réserve que le quorum n'ait pas été atteint au 1^{er} tour (50% des inscrits), le 2nd tour permettra l'élection définitive des membres des CSE Grand Ouest et Sud Ouest.

Nous encourageons les 2300 salariés concernés à voter massivement pour les listes **CFE-CGC Titulaires ET Suppléants** .

Le 5 juillet : affichage des résultats des élections



rejoignez la CFE-CGC : adhérez en ligne !

Prenez contact avec vos représentants **CFE-CGC** !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Informatique		
IDF	Katia LESPINE Bruno DAVID Olivier MAULMY Ludovic BOULLIN	☎ 06 49 57 18 48 ☎ 06 60 99 28 16 ☎ 06 74 14 53 45 ☎ 06 76 28 46 99
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
OUEST	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
NORD	Brigitte DURIEZ	☎ 06 60 14 82 33
RHONE-ALPES-AUVERGNE	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
MÉDITERRANEE	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
SUD OUEST	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Progiciels		
Lyon Tangram ex-Ordirope	Alain JANKOWSKI	☎ 06 06 43 94 60
Saint Ouen	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92
Metz	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50
Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92
La Défense ex-ITN	Anne GOEPFERT	☎ 06 83 09 41 92
Hors UES		
METAWARE	Gilles ROLLAND DE RENGERVÉ Najib EL CADI	☎ 06 09 10 04 62 ☎ 06 62 16 95 08
ADDSTONES	Vinh Bao NGUYEN	☎ 06 41 73 23 56

<http://gfi.fieci-cfecgc.org>

 Alina Tortochaut

cgcgfi@free.fr

Port : 06 83 09 41 92

 @cgcgfi

